



## carte de résident permanent ou carte de résident longue durée - UE

Par **jean francois graziani**, le **31/01/2019** à **19:51**

Bonjour,

Mon épouse est Thaïlandaise, en France depuis 12 ans, et sa carte de résident arrive à échéance dans 1 an.

Je suis Français, ses 3 enfants sont en France, tous majeurs, 2 avec des cartes de résident, et 1 avec une carte pluriannuelle de 4 ans. Ma question est de savoir s'il est préférable pour elle

de demander une carte de résident permanent ou carte de résident longue durée - UE.

Quels sont les avantages et les inconvénients de chacune des deux.

En espérant qu'il vous sera possible de m'éclairer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations. Merci de vos réponses.